

MALBOSC



Informations Municipales

N° 62

Février 1995

SOMMAIRE N° 62

- P. 2 Le mot du Maire
- P. 3 Conseil municipal : séance du 8 Novembre 1994
Conseil municipal : séance du 20 Janvier 1995
(Alice Icard-Dugas)
- P. 4 Conseil municipal : séance du 7 février 1995
(Alice Icard-Dugas)
- P. 5 Budget supplémentaire 1994
- P. 6 Etat civil. Dons au CCAS. Remerciement
- P. 7 C.C.A.S. Repas de Noel (Marinette Piolet)
Musibus
- P. 8 Vannerie en osiers et châtaigniers (Marcel Jules)
- P. 9 } Page des enfants de l'école
P. 10 }
- P. 11 Article sur le mûrier (C. Brion)
- P. 12 Quelques traditions (M. Piolet)
- P. 13 Comptes "Informations municipales" 1994
- P. 14 Le débroussaillage.
- P. 15 "La Sixtine des Cro-Magnon" (Le Monde 20/01/95)
Article proposé par C. Brion

DATES A RETENIR !

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les 23 Avril et 07 Mai 1995

ELECTIONS MUNICIPALES

Les 11 et 18 juin 1995



Bonne lecture !

⇒ LE MOT DU MAIRE

Chers amis

Avec ce premier numéro "d'Informations municipales", je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année. Aux plus âgés, une heureuse vieillesse entourée de l'affection de leurs enfants, aux plus jeunes, force et santé pour l'accomplissement de leurs tâches et aux tout jeunes une meilleure perspective d'avenir.

Je sais bien qu'hélas ce ne sont que des vœux et que la vie, bien souvent, réserve de douloureuses surprises.

En effet le spectacle du monde qui s'offre à nous n'engendre pas l'optimisme. Alors que la nature elle-même semble se liguer contre l'humanité par des tremblements de terre et des inondations, la folie et la bêtise des hommes viennent encore apporter des horreurs supplémentaires. Au nom du même dieu, des hommes tuent, torturent d'autres hommes; au nom de soi-disant territoires ou de races, des hommes se font la guerre. Dans les pays soi-disant les plus civilisés et plus riches, c'est justement cet argent qui pourrit les consciences et qui fait la loi. Notre pays n'échappe pas à ce mal. La soif des profits, la corruption, le désir du pouvoir pour le pouvoir atteint des hommes même dans nos petites communes.

Cette année 1995 s'annonce bien sombre. Comment allons nous nourrir et héberger des hommes et ces femmes sans travail et sans abri ? Tous sont des victimes de ce progrès débridé que les dirigeants du monde entier n'ont pas su maîtriser. Et pourtant, que de richesses produites mais qui hélas sont distribuées de telle sorte que les riches sont toujours plus riches et les pauvres encore plus pauvres.

Quelle confiance peut-on faire aux hommes qui nous promettent de faire ce qu'ils n'ont pas fait auparavant.

Ces difficultés qui attendent les hommes se répercutent aussi sur les petites communes de la même manière. Communes encore plus pauvres et communes encore plus riches parce que plus aidées.

Combien de personnes savent qu'avec leurs impôts elles paient une partie de chaque ticket du métro parisien ?.

On a fait beaucoup de battage sur l'aménagement du monde rural, attendons de voir le résultat. Je crains quant à moi que la montagne va accoucher d'une souris et que nous nous retrouverons Gros Jean comme devant.

Malgré cette perspective d'avenir si sombre, je vous redis bonne année, bonne santé.

Votre Maire
Noel Garidel

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 8 Novembre 1994

Absent excusée : Alice Icard
Ordre du jour : vote du Budget supplémentaire 94
tarif eau 1995
Divers.

Il n'a pas été fait de compte-rendu pour cette séance, néanmoins nous publions le budget supplémentaire 94 et les tarifs de l'eau pour 1995.

TARIFS EAU 1995 :

Abonnement Malbosc - Le Mas : 165 F
Abonnement Mourèdes, Aubrias, Malbosquet, Chabannes, Escoussous : 330 F
Mⁿ supplémentaire : 3,40 F
Location compteur : 27,50 F
Raccordement au réseau d'eau : 1 100 F

CONSEIL MUNICIPAL : séance du 20 janvier 1995

ADDUCTION D'EAU AU HAMEAU DE FABRE

Le maire fait part au conseil de l'avant projet établi par la DDA. Ce projet comprend la création d'un bassin et la distribution pour un montant HT de 270 000 F soit 320 000 F TTC

Une demande de subvention va être établie. Projet adopté à l'unanimité.

ACHAT DE TERRAIN ROUTE DE CHABANNES

Il s'agit d'une parcelle de 153 m² sur laquelle des déblais ont été déversés lors de la réfection de la route de Chabannes.

Le maire informe le conseil que la SAFER chiffre à environ 0,33 F/M² le prix du terrain. L'Equipement paie 1 F/M².

Pour tenir compte du désagrément provoqué par ces travaux et ce remblais, le maire propose au conseil le prix de 10 F/M² (10 fois plus que l'Equipement) soit 100 000 F/Ha.

Michel Manificier est contre et propose 10 000 F pour la parcelle soit 650 000 F l'hectare.

Après discussion, le CM propose d'offrir aux intéressées un prix s'établissant entre 10 F et 20 F le m².

Pour : 7 voix

Abstention : Mme Pialet

Contre : M. Manificier.

COTISATION SIDET

Cette question sera reprise lors du prochain conseil pour un complément d'informations.

TARIFS CAMPING

Forfait 3 personnes : 70 F par jour

Personne supplémentaire : 25 F

Enfant - 12 ans : 20 F

Branchement électrique : 20 F

Chien : 6 F

Tarif groupes (à partir de 12 personnes) : 20 F/personne

ELECTIONS CHAMBRE AGRICULTURE ET BAUX RURAUX

Ces élections auront lieu de 31 janvier 1995.

Organisation du bureau de vote :

9 h à 13 h : N. Garidel, G. François, A. Icard, C. Brion

13 h à 16 h : M. Louche, Mme Piolet, N. Garidel.

DIVERS

Le maire fait part au conseil d'une visite éventuelle du Sous-préfet à Malbosc. La date sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 22 H Alice Icard-Dugas.

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 07 février 1995

(Ce compte-rendu n'a pas été lu au conseil. Nous le publions pour vous tenir informés. Il est donc susceptible d'être modifié pour des raisons d'interprétation ou d'omission. Dans tous les cas, vous en serez informés).

Absent : Alain Suchestow

TERRAIN ROUTE DE CHABANNES

Le maire fait part au Conseil de la réponse donnée par les intéressées à la proposition du conseil municipal : elles acceptent de céder à la commune, pour la somme de 3 000 F la parcelle où a été déposé le remblai lors de la réfection de la route de Chabannes.

REVISION TARIFS COMMUNAUX

* Concessions cimetières : trentenaire : 370 F/M²
cinquantenaire : 530 F/M²

* Logements : presbytère : 1 300 F par mois
Cure : 1 100 F " "
H.L.L. camping : 900 F la semaine 300 F le week end

COTISATION SIDET

Le Président du SIDET demande aux communes concernées une augmentation de leur cotisation de 0,35 %. Pour 94, elle était de 0,50 % appliquée sur les bases d'imposition (voir taxes foncières). Elle serait portée pour 1995 à 0,85 %. Cette augmentation se répartirait ainsi :

* 0,15 % pour permettre l'agrandissement du garage des sapeurs pompiers des Vans. Sur ce point, le CM donne un accord de principe sous réserve que le local construit reste la propriété du SIDET.

* 0,20 % pour permettre la création d'emplois "verts" (1 permanent et 4 CES). Ces emplois seraient affectés à l'entretien des chemins de randonnée sur les différentes communes, protéger l'environnement et développer un accueil touristique de qualité sur notre secteur. Sur ce point, le CM émet des réserves quant à ces créations d'emploi, pour quelle efficacité ?.

TERRAIN M. NADAL A SABUSCLES

Le maire informe le conseil d'une erreur cadastrale signalée par M. Alarcon, géomètre expert à la suite d'une demande de M. Nadal Roger. En effet, la parcelle N° 1131 de l'ancien cadastre dont M. Nadal était propriétaire a été portée chemin communal sur le nouveau cadastre. L'examen du plan cadastral ancien permet de confirmer qu'il y a bien une erreur. Le maire signe le document proposé par le géomètre expert.

La séance est levée à 21 h 15.
La secrétaire de séance, Alice Icard-Dugas.

ETAT CIVIL

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	387.497,00	TOTAL	387.497,00
FOURNITURES		PRODUITS DE L EXPLOITATION	
. Fournitures de bureau	1.000,00	. Eau	5.000,00
FRAIS DE PERSONNEL		PRODUITS DOMANIAUX	
. Personnel titulaire		. Locations camping	18.000,00
. Personnel non titulaire	7.000,00	. Concessions cimetièrè	600,00
. Charges sociales 1	6.100,00	RECouvreMENTS / SUBVENTIONS	
IMPOTS ET TAXES	1.629,00	. Recouvrements divers	1.154,00
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS		. Participation Dèpartement	205,00
. Entretien bâtimènts	90.000,00	DOTATIONS ETAT	
. Entretien voirie & rèsèaux	91.148,00	. Dot. Solidaritè	19.516,00
. Entretien matèriel	5.000,00	. Dot. Elus	12.274,00
SUBVENTIONS/PARTICIPATIONS		PRODUITS ANTERIEURS	
. Dècouvrir en marchant	1.920,00	. Excèdent reportè	330.748,00
. Office Tourisme les Vans	116,00		
. CCAS St Paul le Jeune	700,00		
FRAIS DE GESTION GENERALE			
. Documentation gènèrale	2.000,00		
. Frais de Tèlèphone	1.000,00		
FRAIS FINANCIERS			
. Intèrêts	3.463,00		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	176.421,00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	389.687,00	TOTAL	389.687,00
. Opèrations non affectèes	3.132,00	Excèdent d'investissement	66.496,00
. Batiments	10.000,00	Subventions Travaux	54.770,00
. Matèriel	13.000,00	Subvention Dèpart. AEP	92.000,00
. Voirie	158.141,00	Prèlèvement sur fonct.	176.421,00
. AEP	154.000,00		
. Pistes Forestièrès	15.000,00		
. Dèpenses imprèvues	36.414,00		

ETAT CIVIL

Naissance

Le 02 janvier 1995 à PRIVAS, Cléo PERRET, fille de Flore et Bernard PERRET, nouvel instituteur de Malbosc

Mariage

Le 10 décembre 1994 à Malbosc, M. MAZZEI Raymond et Mme BON Marie Rose de Mourèdes.

Décès

M. THEURET René, ancien conseiller municipal, le 4 janvier 1995 à Alès

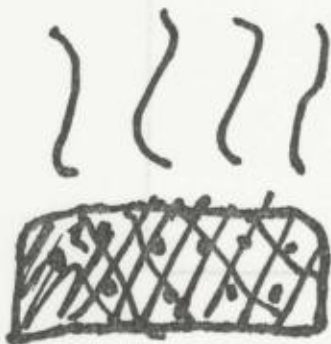
M. CORRIGE Raoul le 17 janvier 1995 aux Vans

M. MATHIEU Urbain, ancien conseiller municipal, le 1er février 1995 aux Vans.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DONS

Madame DOUSTALLY	150 F
Mr et Mme MAISTRE	100 F
Mr et Mme MAZZEI	300 F



merci annie, pour des si bons gâteaux
que tu nous as apportés pour la fête de Noël
de l'école.

Jérôme et fleur



REPAS DE NOEL

C'est le dimanche 18 décembre 1994, que nous nous sommes retrouvés pour le repas de Noël des plus de 60 ans. Nous étions nombreux dans la salle des fêtes. 54 personnes entre ayants droit et sympathisants. Heureusement la pièce est vaste, tout le monde a trouvé place aisément autour d'une grande table joliment décorée par les soins de Maria Sanz que nous remercions.

Nous avons accueilli dans notre groupe Blandine ROBERT, une nouvelle retraitée ainsi que M. et Mme MAZZEI qui s'étaient joints à nous pour la 1ere fois. Ils sont tous les trois les bien Venus.

Comme il n'y a pas de restaurant dans la commune de Malbosc, nous avons engagé un cuisinier, qui sous nos yeux nous a préparé un excellent repas. Tout le monde a apprécié le menu, fin et équilibré. Nous félicitons le cuisinier et le gentil jeune homme en pantalon noir, chemise blanche, noeud papillon qui nous a si bien servis.

La bonne chère et le bon vin animent les conversations et rendent les convives gais. Ainsi de temps en temps s'élève une chansonnette ou une bonne blague qui fait fuser les rires. Arrive le dessert arrosé de champagne. Champagne offert par Mme Blandine Robert et le Comité des Fêtes. Nous avons trinqué à la nouvelle retraitée. Et comme "la Vie commence à 60 ans" dit la chanson, que cette nouvelle vie soit pour elle très heureuse. Merci à tous.

Nos remerciements vont aussi aux chasseurs. Ils ont fourni le chevreuil qui nous a régalié. Nous sommes très sensibles à ces gentillesse et constatons qu'à Malbosc les cheveux blancs ne sont pas oubliés.

Les personnes âgées qui n'ont pu assister au repas ont reçu comme chaque année leur petit paquet de friandises.

Le temps a passé très vite, il fait nuit noire lorsque nous nous séparons en disant à l'an prochain peut-être.

1994 s'en est allé, voici 1995, que ce nouvel an vous apporte à tous la santé, la joie et beaucoup de satisfactions. Ce sont nos souhaits et si Dieu le veut, que la prochaine fête de Noël nous réunisse tous.

Pour le CCAS, Marinette Piolet.

MUSIBUS

On dit bien que "la musique adoucit les moeurs"...

Le MUSIBUS de l'Ardèche, affilié à la Bibliothèque centrale de prêt, vous propose un choix très vaste de disques et cassettes. Vous n'aurez que l'embaras du choix...

Prochaine visite :

le mardi 21 février de 10 h à 13 h et 14 h à 16 h au centre d'accueil des Vans.

Et si vous aimez lire n'oubliez pas que la bibliothèque de Malbosc met à votre disposition de nombreux livres, romans, documentaires, etc....

VANNERIE EN OSIERS ET CHATAIGNIERS A MALBOSC

Autrefois, il n'y avait pas de télévision dans nos campagnes cévenoles, aussi beaucoup de gens le soir à la veillée s'occupaient à faire des paniers en osier.

Certains étaient destinés à transporter le fumier lorsqu'on nettoyait les écuries des animaux, ou bien au ramassage des raisins, également à faire sécher les champignons, ceps, au soleil.

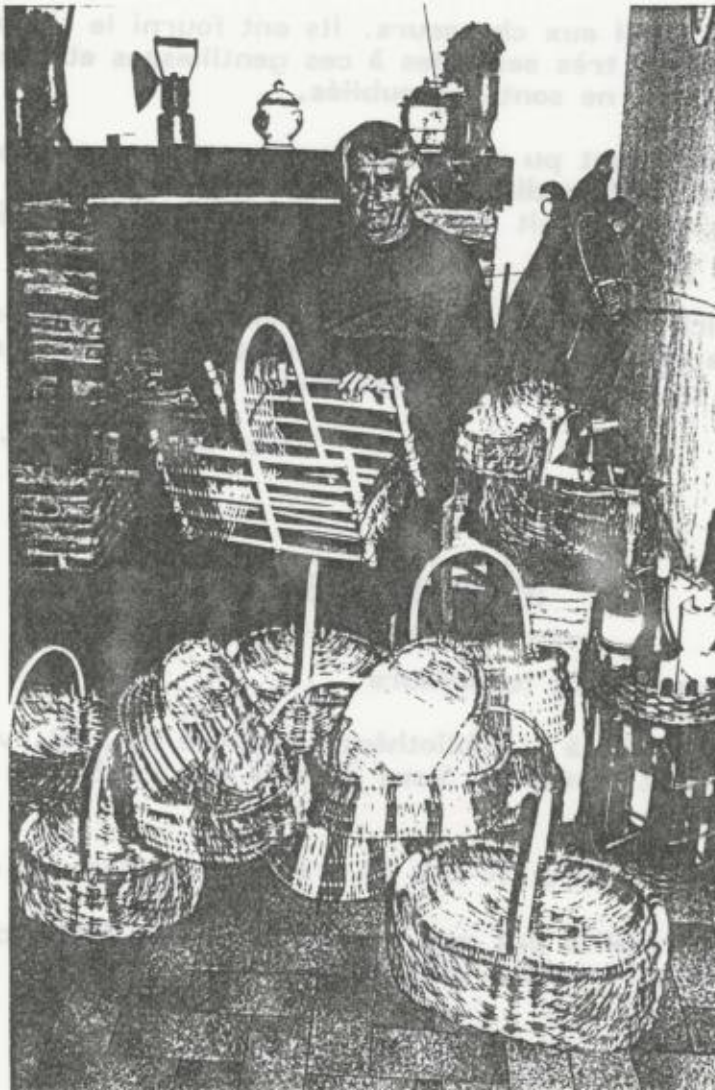
Il faudrait conserver ce petit travail de vannier pour faire plaisir aux anciens de notre commune.

C'est la raison pour laquelle je continue à faire comme par le passé, des corbeilles avec anses, des grands et petits paniers avec poignées, à pêche, à biscuits apéritif, corbeilles à bois, corbeilles à papiers et à pains pour la table etc...

Pour la confection de tous ces objets, le montage est fait avec des rejets de châtaigniers qui poussent aux pieds des arbres, appelés en patois du pays (bouskas ou jarkas). Le tressage se fait avec de l'osier et des rejets de châtaigniers refendus.

Enfin nombreux sont ceux qui veulent apprendre, beaucoup me demandent conseil. Ce n'est pas toujours évident car il faut tout de même assister plusieurs fois au montage.

Efforçons nous de ne pas laisser disparaître dans notre région ce petit boulot artisanal.



Marcel Jules.

Un bureau de course
 Et un cheval en chêne
 Une boule d'images
 Et un livre de gomme
 Un bol à réaction
 Et un avion de lait
 Une chaise dans la ville
 Et un indien en fer
 Un papier de cinéma
 Et une actrice recyclée
 Un général en éruption
 Et un volcan d'Empire
 Une voiture volante
 Et un tapis à pédales
 Le chat d'école
 Et le maître angora...

Collectif
 d'après Prévert

l' Histoire du sucre :

- ① Imaginez que vous êtes un sucre dans une boîte en fer.
 Si vous essayez de sortir, allez au numéro 4
 Sinon aller au numéro 3...



Mimosa

Mon 1er est une étendue d'eau
 Mon 2d est ce qu'on dit quand
 on vient de perdre 10f
 Mon 3ème est très étroit
 Mon TOUT est un grand théâtre

Mimosa

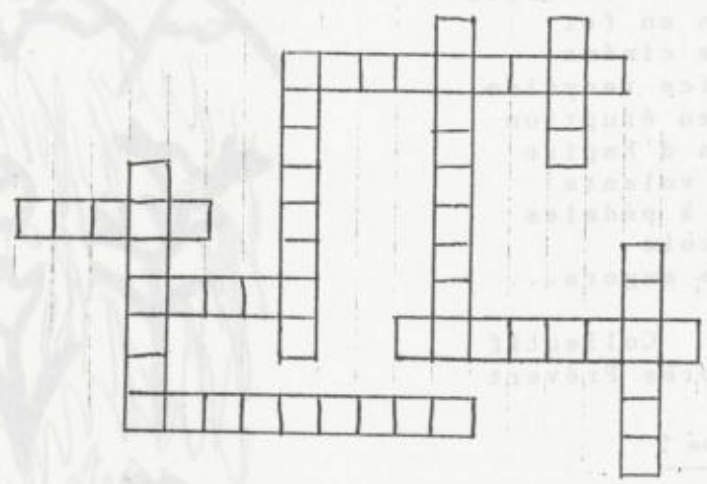
Mon 1er est un animal familier
 Mon 2d recouvre le corps
 Mon TOUT, on le met sur la tête

Aline

② Vous vous cachez derrière d'autres sucres.
 Tout à coup, la lumière pénètre dans la boîte et un homme prend un sucre qui crie:
 "Laissez-moi!..."
 La boîte se referme et on entend:
 "AAAAAAH... FLOCI!"
 Vous avez eu chaud. La boîte ne s'ouvrira plus
 jamais et vous ferez plein d'amis sucres.

⑤ La boîte s'ouvre. Un homme vous prend et vous met dans une tasse. Vous êtes mort...

MOTS A PLACER:
 Malbosc. Bonnevaux. Bessèges. Peyremale. Aujac. Vans (le Banne. Cruzeières. Brahic. Génolhac. Mots en majuscules



d'après Vincent

(L'histoire du sucre est de Jonath -)



Mon 1er est un oiseau
 Mon 2d est un oiseau
 Mon 3ème n'est pas une grande
 enjambée
 Mon 4ème peut être en sable
 Les gens aiment bien mon 5ème
 Mon Tout est une expression
 enfantine

③ Vous restez dans la boîte pendant des heures et vous entendez des bruits de pas qui s'approchent. Si vous essayez de vous cacher: Allez au numéro 2. Sinon allez au numéro 5.

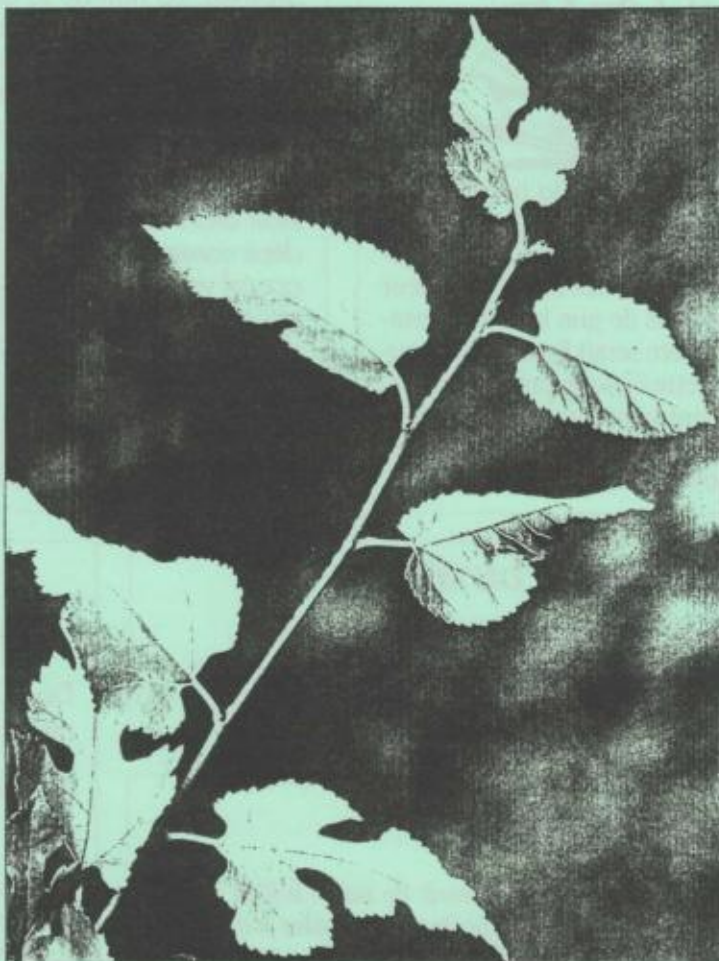
Solutions:
 La Comédie Française
 Chapeau
 Et rond et rond petit patapon

④ Vous passez par une fente de la boîte et vous tombez dans une tasse de thé. Vous êtes mort. Domage...

Allice

Le mûrier, cet arbre qui donne la vie

Les Chinois, 2700 ans avant notre ère, avaient déjà découvert les mystères de fabrication de la soie. Plus exactement, c'est l'impératrice Si-Ling Chi qui, voyant des chenilles brouter des feuilles de mûrier blanc, s'était aperçue qu'elles tissaient ensuite des cocons soyeux dans lesquels elles s'enfermaient le temps de devenir chrysalides. C'est elle qui eut l'idée d'en faire l'élevage pour obtenir la soie précieuse. A tout jamais, le mûrier était lié à sa production, ses feuilles étant l'unique nourriture du ver à soie. Est-ce pour cela qu'on le surnomme "l'arbre de vie"? Noir ou blanc, le mûrier est un arbre singulier auquel s'attache de nombreuses légendes. Ne dit-on pas de lui qu'il est le plus sage des arbres, car "il sait retarder l'éclosion de ses bourgeons jusqu'à ce que les froids soient passés, mais, une fois commencé, son bourgeonnement se déploie tout entier au point de s'accomplir en une seule nuit et même avec bruit". Pour cette raison sans doute, Pline l'Ancien le qualifiait "d'être animé". Mais si pour les Chinois sa connaissance remonte à la nuit des temps, la France ne le découvrit qu'au XV^e siècle en l'important d'Italie. Sa culture ne fut vraiment développée qu'au siècle suivant, où on le vit alors modifier nos paysages – et ce pour longtemps –, car le mûrier peut vivre au moins quatre cents ans. La Provence, tout d'abord et surtout, s'orna de ces arbres sombres, trapus et tortueux, qui savent, ô délices, donner de l'ombre. Et, avec le



LE MURIER, LE PLUS SAGE DES ARBRES, QUALIFIÉ "D'ÊTRE ANIMÉ".

mûrier, la culture du ver à soie vint enrichir le Sud. La route de la soie n'était plus seulement celle de la Chine, désormais elle empruntait les chemins de nos contrées ensoleillées. Les magnaneries fleurirent, grands mas austères où se pratiquait la sériciculture. Le mûrier était des nôtres, cessant d'être exotique.

Mais les observations faites par ceux qui l'avaient étudié nous parvinrent, traversant les

pays et les siècles, nous apprenant ses vertus hémostatique, cicatrisante (des petites brûlures), ses propriétés anti-inflammatoires. Par la suite, on découvrira combien ses feuilles étaient riches en flavonoïdes (rutine et moracétine) composés, qui sont des anti-inflammatoires et capteurs de radicaux libres, contenant des anthocyanines comme la délfhénidine, dont l'action s'exerce au niveau de la micro-

circulation. "Les extraits de feuilles de mûrier ont expérimentalement une activité anti-spasme et vaso-relaxante, ils sont actifs sur la fluidité sanguine: ils interfèrent, en les inhibant, avec les médiateurs de la réaction inflammatoire locale, le mécanisme d'action est attribué à la destruction des radicaux libres oxygénés par les constituants actifs de l'extrait", nous dit Jean-Jacques Potherat, directeur scientifique du Centre de développement Pierre Fabre Santé. Il ajoute que l'on peut observer une action dite "régénérative" des épithéliums cutanés ainsi que du système capillaire nourrissant ces tissus et une stimulation de la constitution de protéines fibreuses (conjonctif). Peu à peu, le mûrier révélait des propriétés cosmétologiques très intéressantes. Alors que la culture du ver à soie périclitait, mettant en péril l'existence du mûrier, celui-ci survit toujours paradoxalement grâce à la soie, à la demande scientifique que ses propriétés ont fait naître. En effet, "la qualité de la feuille de mûrier est responsable de la qualité de la soie élaborée par le bombyx et la qualité de l'extrait des feuilles de mûrier est responsable de la qualité de son effet cutané". Mais "soie et peau ne sont-elles pas des kérato-protéines toutes les deux?", s'interroge J.-J. Potherat. Le mûrier blanc pourrait être à l'origine de l'adage "avoir une peau comme de la soie" puisqu'il sert aussi bien à l'une qu'à l'autre et sait donner, autant à la peau qu'à la soie, droit de beauté. ■

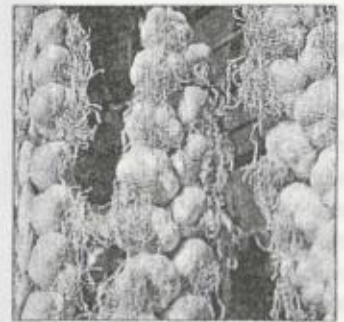
À chaque étape de la vie

Dans nos traditions populaires, les plantes, et les fleurs en particulier, ont toujours été symboliquement associées aux grandes étapes de la vie. Certaines de ces traditions sont restées vivaces: du berceau à la tombe, elles continuent de marquer les événements importants de l'existence, fêtant les naissances, célébrant l'amour, et accompagnant les morts dans leur dernière demeure. Si ce mois de juin leur est consacré, c'est que la nature entière serait investie des pouvoirs les plus efficaces à cette époque précise de l'année, et plus spécifiquement la nuit de la Saint-Jean. Située en pleine période solsticielle, cette fête semble parfois nous rappeler nos origines païennes!



Un remède universel

Profitez de l'expérience de nos aïeux qui considéraient l'ail comme un remède universel; nos scientifiques les ont d'ailleurs souvent approuvés. La nuit de la Saint-Jean, en Provence, on attendait que le feu devienne brasier pour aller y déposer une gousse d'ail. Au matin, chacun revenait chercher cette gousse d'ail qui se mangeait en famille, pour être préservé de la fièvre tout au long de l'année. L'ail était alors considéré comme un grand vermifuge et l'on en faisait des colliers pour les jeunes enfants que l'on voulait préserver ou guérir de ces petits vers.



LE PROVERBE DU MOIS

« Bouillon de fleurs de sureau guérit compère-loriot;
Sauge et lavande, je te dis, guérissent de toute maladie. »
(Proverbe de la région angevine.)

Le cordon ombilical

Autrefois, le cordon ombilical de l'enfant qui venait de naître n'était jamais abandonné au hasard. Le destin de celui des petites Provençales n'avait pas de rapport avec la nature: leurs mères le conservaient pour leur donner à couper en petits morceaux lorsqu'elles venaient en âge de coudre. On prétendait que cela leur permettait de devenir d'habiles couturières... Plus bucolique, en Loire-Atlantique, on avait pour habitude d'enterrer le cordon ombilical des garçons au pied d'un rosier à fleurs rouges pour leur porter chance. En Anjou, on privilégiait le rosier blanc pour que l'enfant ait le teint mat, le rosier à fleurs roses pour qu'il ait de fraîches couleurs et le rosier rouge pour qu'il ait un teint insolent!



LE CYPRÈS, VÉHICULE DES ÂMES

Dans le Midi de la France, on ne parle pas directement de la mort. Pour annoncer la disparition d'un proche, on emploie une formule traditionnelle: « Il est allé fumer les mauves! » Si la mauve est une plante des cimetières, le cyprès y est aussi très présent. Selon une croyance très répandue en France, on prétend que le cyprès, tel une flamme s'élevant vers le ciel, permettrait aux âmes de s'envoler vers Dieu, lorsque leurs racines entrent dans la bouche des morts. Chez les Bretons, plus les fleurs de cimetière fanent lentement, plus court sera le séjour de l'âme au purgatoire...



LE COMPTE EST BON



2 5 6 9 10 50

Je compte sur vous pour trouver le maximum de solutions pour arriver au total proposé. Pour ma part, j'ai découvert dix solutions différentes; saurez-vous faire aussi bien, voire mieux?

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTES 1994

RECETTES	4.347,99
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
SOLDE 1993	2.007,99
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
ABONNEMENTS	2.340,00
M. CHAMBOREDON	60,00
M. DENEUVILLE	50,00
M. COUBES S.	50,00
M. DEPAUW	200,00
ME ROUZET	100,00
M. BARBIER BOUV	80,00
M. PEIRERA	50,00
M. PENA	100,00
M. VOISIN	100,00
M. WIRTZ	100,00
M. PASCAL	50,00
M. ROCHE C.	100,00
DON/M. JACQUEMAR	100,00
M. TILLY	180,00
M. ALLEGRE	75,00
MME DOUSTALLY	50,00
M.MME PIALET M.	50,00
M.ME FIORINA	200,00
M. HOURS	70,00
M. ARNAC	50,00
MME DUTOIT	100,00
MME JEANMOUGIN	60,00
MME LABADENS	100,00
MME MESTRE	100,00
MME POUDEVIGNE	65,00
MME REY S.	100,00
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
DEPENSES	812,60
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
PAPETERIE	324,00
ENVOIS PTT	488,60
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
SOLDE AU 31/12/94	3.535,39

DEBROUSSAILLER . . .

Comme vous avez pu le lire sur les panneaux municipaux, nous vous rappelons l'obligation de débroussailler autour des habitations et installations de toutes natures dans un rayon de 50 m.

POURQUOI ?

Il est peut-être utile de rappeler que les incendies représentent un grave danger pour nos forêts et notre patrimoine naturel mais aussi pour les personnes et les biens de chacun.

Sur un terrain débroussaillé, le feu passera rapidement sans grand dommage et le travail des pompiers sera facilité.

L'absence de débroussaillage autour des habitations engendre une concentration des moyens de secours sur ces équipements pour leur sauvegarde au détriment d'une lutte intensive contre le feu de forêt.

TEXTES REGLEMENTAIRES

ART. L 322-3 du CODE FORESTIER

Vous devez débroussailler dans un rayon de 50 m autour des installations. Sont considérées comme installations : toutes infrastructures humaines, même ponctuelles : maisons d'habitation et toutes les dépendances, de la piscine au cabanon, du bâtiment à usage industriel aussi bien qu'agricole et QUEL QU'EN SOIT LE PROPRIETAIRE, qu'il relève du droit privé ou du droit public. Même si cette zone empiète chez votre voisin.

LES PROBLEMES DE VOISINAGE

Comme le feu, l'obligation de débroussailler 50 m autour des installations, ignore les limites de propriété.

Si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler parce qu'il ne dispose d'aucune installation sur son terrain, vous devrez débroussailler à votre charge dans la limite des 50 m de rayon, la zone qui ne vous appartient pas.

Pour cela, il vous faut l'accord du propriétaire et de l'occupant du terrain voisin. Vous en ferez la demande auprès du propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas d'une réponse négative ou pas de réponse, vous saisirez le Maire afin qu'il engage une procédure de référé auprès du Tribunal de Grande Instance et d'obtenir l'autorisation de pénétrer sur le terrain pour exécuter les travaux.

SANCTION

La non-exécution de l'obligation de débroussailler constitue une infraction sanctionnée par une contravention de 5^e classe, de 2 500 F à 6 000 F complétée par l'exécution d'office au frais de la personne soumise à l'obligation.

En cas d'exécution d'office, le coût des travaux est mis à la charge du propriétaire ou de l'occupant dans les formes administratives (par la Perception).

La Sixtine des Cro-Magnon

4 Le Tonse " 20.1.95

Le secret autour de la découverte de la grotte ornée de Vallon-Pont-d'Arc, l'une des plus belles connues à ce jour, a été bien gardé. Les gorges de l'Ardèche, haut lieu du tourisme, devront faire face à un nouvel afflux de visiteurs

L'Ardèche, en particulier Vallon-Pont-d'Arc, prend son temps pour admettre l'extraordinaire découverte d'une grotte ornée à la combe d'Estre, près de l'arche monumentale du pont d'Arc qui ouvre les fameuses gorges. Au moment même où, à Paris, le ministre de la culture et de la francophonie, en présence des personnalités ar-déchoises et des découvreurs - Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel-Deschamps et Christian Hillaire -, offrait à la presse les images d'un sanctuaire unique et d'importance mondiale qui ressemblait « *les plus grands chefs-d'œuvre de l'art préhistorique* », Vallon, bien loin des folles vacances, faisait grise mine sous un ciel bas et une pluie battante. Les magasins comme les cafés vivaient leur train-train habituel des mois d'hiver, et les Vallonnais rencontrés par hasard avouaient ne rien savoir de l'étonnante nouvelle.

Même Yves Charmasson, loueur de bateaux au pont d'Arc qui réparait son tracteur face à la falaise aux Merveilles, s'interrogeait sur le va-et-vient des gendarmes : « *Je n'y comprenais rien. Ils étaient à la ferme là-bas et de temps en temps, ils prenaient le sentier...* » Jamais secret ne fut, pendant plus d'un mois, si bien gardé. L'épouse du maire et conseiller général du village, Mme Ageron, reconnaît en riant que les ordres étaient stricts ! En tout cas, la mairie ignore tout et le syndicat d'initiative continue à distribuer des prospectus et des horaires de cars en repoussant tous les micros qui se tendent. Les gendarmes sont intraitables depuis quatre jours, ils montent la garde.

Devant l'importance de cette grotte que l'on dit aussi belle et peut-être plus intéressante du

point de vue paléontologique que Lascaux, les Vallonnais, reconnaissant volontiers qu'il fallait bien la protéger, ont approuvé sans réticence les mesures prises depuis le jour de Noël où les trois spéléologues entrèrent dans le réseau souterrain. Le directeur du patrimoine a signé une instance de classement le 13 janvier et le préfet un arrêté interdisant tout accès à la cavité le même jour. Pour que ce patrimoine fragile puisse être étudié et porté à la connaissance du public dans les meilleures conditions, le ministère de la culture envisage les modalités de son éventuelle acquisition.

LE BON CHOIX DE L'HABITAT

La grotte découverte par Jean-Marie Chauvet et ses amis ne pouvait être mieux située : à l'emplacement où l'on vient d'aménager, dans le cadre de l'opération « Grand Site », les abords du pont d'Arc. Entre la route qui contourne l'arche en utilisant l'ancien lit de la rivière et la falaise dans laquelle se trouve le réseau souterrain orné, il n'y a aujourd'hui qu'un vaste parking et des champs de vigne. De plus, la falaise exposée au midi respicendit de ses ocres, de ses bleus et du vert des chênes alentours. Jusqu'aujourd'hui, personne n'y prenait garde puisque le million de touristes français et européens n'avaient d'yeux, de caméras et d'appareils photographiques que pour ce pont de pierre que l'Ardèche perça à force d'obstination et pour précipiter plus vite dans son canyon les canoëistes, qui sont des centaines de milliers, chaque saison, à dévaler ces rapides.

Cette fréquentation d'un site exceptionnel ne manquait pas de poser les problèmes de sa conservation. Les discussions ont souvent

© Photo Jean Clottes/Ministère de la culture et de la francophonie



« Les plus grands chefs-d'œuvre de l'art préhistorique »

été vives entre écologistes et élus, loueurs de bateaux et cadres administratifs. Les premiers travaux conduits pour assurer l'accueil d'une nuit et la sécurité des sportifs ont été des plus contestés. Aujourd'hui, la sagesse paraissait avoir prévalu. Mais qu'en sera-t-il alors avec l'afflux des visiteurs légitimement attirés par la présence et l'environnement d'un nouveau Lascaux ? « *Un tel patrimoine, précisent les responsables de la réserve, qui était naturellement protégé naguère par la difficulté d'accès des sites, et que l'on atteint aujourd'hui aisément, doit être aujourd'hui surveillé et sauvegardé non seulement par l'Etat mais par le public lui-même appelé à le visiter.* »

Nos ancêtres savaient choisir leur habitat. « *Les Cro-Magnon préféraient - on les comprend - les*

lieux les plus agréables et les plus sûrs, explique un archéologue. Leur sanctuaire ne pouvait que se trouver dans la combe d'Estre et leur séjour dans les gorges de l'Ardèche... » Aussi les nombreuses cavernes du canyon, comprises dans la réserve naturelle, ont-elles été occupées depuis des millénaires par l'homme - ses premières traces remontent à 380 000 ans. « *La réserve naturelle, explique Jean Comblat dans le livre qu'il lui a consacré, se compare à un secteur limité mais extrêmement riche du bas Vivarais préhistorique. En fait, de lavis unanime des spécialistes, cet ensemble est sans équivalent dans le sud-est de la France : des dizaines de gisements paléolithiques répartis, sept grottes à gravures et peintures actuellement connues, qui classent ce groupe parmi les plus intéressants de France avec le Périgord, le Quercy et l'Arège ; des centaines d'habitats et de nécropoles néolithiques tant en plein air qu'en cavernes, dont l'intérêt est essentiel pour l'étude des premières sociétés agricoles et pastorales dans le midi de la France.* »

UN CADEAU DE NOËL

Petit à petit, l'Ardèche prend conscience de la valeur scientifique et touristique de cette étonnante découverte. Les trois cents œuvres - elles datent d'il y a 18 000 à 20 000 ans - peintes en rouge ou en noir ainsi que les gravures constituant un ensemble unique. Les dessins au trait, les à-plats à l'intérieur des têtes et des corps, le rendu savant du modèle, sont d'une facture exceptionnelle. De plus, la technique employée dans les dessins noirs donne à penser qu'ils sont d'une même

main, celle d'une même personne, celle d'un grand maître du trait. L'Ardèche aurait ainsi sa chapelle Sixtine de la Préhistoire. L'Ardèche et Vallon-Pont-d'Arc commencent donc à rêver. La grotte nouvelle offre aux paléontologues les restes d'une centaine d'ursidés, aux archéologues « *le seul réseau orné totalement intact qui nous soit parvenu depuis le paléolithique* », dans lequel ils vont pouvoir étudier les témoignages que l'homme des cavernes a laissés de ses activités : les silex taillés, les traces de torches d'éclairage, les aménagements de blocs rocheux, les agencements de restes phéniques et - traces étonnantes s'il en est - les empreintes de leurs pas et de leurs cheminement mêlés à celles des ours qui ont été leurs contemporains dans les galeries.

On s'interroge à présent pour savoir quand pourra se visiter ce nouveau monde venu du plus lointain des âges. Ce n'est pas pour demain. Mais pour calmer de légitimes impatiences, on étudie à la direction des affaires culturelles les nouvelles techniques qui permettront d'offrir au plus grand nombre une image exacte de la grotte.

Enfin, on commence à écrire les riches heures de sa découverte : comment un jeune maçon des Vans passionné de spéléo et passionné de syphons chargé de la conservation des grottes ornées de l'Ardèche du Sud s'est glissé un jour dans un boyau étroit avec deux bénévoles aussi passionnés que lui et qui n'ont pas cru ce que leurs yeux découvraient dans les faisceaux des lampes. C'était le 25 décembre 1994, et ils ne voulaient pas croire au Père Noël.